



OPINION'EYE | Numéro 35 – Octobre 2025

#BalanceTonPote : la loyauté affective face aux violences sexistes

Comment la loyauté aux proches minimise les violences et fragilise la parole des femmes.

par Eléonore Quarré

Responsable des études Société- Pôle opinion

opinionway

Enable *today*, shape *tomorrow*

Mercredi 29 octobre 2025, après un ultime vote du Sénat, la France intègre définitivement la notion de non-consentement à la définition pénale du viol et des agressions sexuelles. Cette loi, hautement symbolique après le très médiatique procès des viols de Mazan, constitue une modification majeure du droit.

De la loi de 2018[1] sur les outrages sexistes à celle de 2024[2] renforçant la protection des enfants victimes de violences intrafamiliales, le législateur a progressivement étendu le champ de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS). Ces textes peuvent paraître encore imparfaits, mais ils traduisent une transformation profonde du droit – et, à travers lui, de la société : la reconnaissance de violences longtemps passées sous silence.

Des récits comme ceux de Vanessa Springora[3], Camille Kouchner[4], Adèle Haenel, Judith Godrèche, Charlotte Arnould, Amélie Nothomb et de nombreuses autres femmes ont permis de briser un tabou. #MeToo n'a pas seulement bouleversé le cinéma, l'audiovisuel ou la littérature : la parole s'est libérée dans la politique, le sport, la gastronomie, la musique, l'enseignement et la recherche, la police, la médecine[5]... finissant de démontrer que le consentement et les VSS ne relèvent plus d'un sujet militant, mais bien d'un enjeu de société.

Les Français ont intégré les grandes lignes du débat. Ils savent ce qu'implique le consentement et où se situe, en théorie, la limite entre séduction et contrainte. **Mais si, dans l'absolu, leurs principes semblent clairs, qu'en est-il quand la situation concerne un proche ?** Quand "l'agresseur présumé" n'est plus une figure publique, mais un ami, un fils, un collègue ?

Le droit progresse, mais dans la sphère privée, les repères restent mouvants. Quand la transgression vient d'un proche, la loyauté et l'affection brouillent les réflexes moraux. Dès lors, on peut se demander : les Français appliquent-ils dans leurs relations personnelles les principes moraux qu'ils défendent dans l'espace public ?

Pour y répondre, OpinionWay s'est appuyé sur plusieurs enquêtes[6] menées entre mars 2019 et octobre 2025, pour **La Maison des Femmes**, le magazine **ELLE**, la **Fondation des Apprentis d'Auteuil** et pour son propre compte.

[1] "Imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante" est désormais puni par la loi. Source : [LegiFrance](#)

[2] Source : [LegiFrance](#)

[3] SPRINGORA, Vanessa. Le Consentement. Paris : Grasset, 2020.

[4] KOUCHNER, Camille. La familia grande. Paris : Le Seuil, 2021.

[5] Voir le [graphique](#) réalisé en 2022 par MediaPart

[6] Les études citées dans cet article sont référencées à la fin de cet OpinionEye. Elles seront de nouveau citées pour chaque chiffre issu de l'enquête dont il est tiré.

Les Français connaissent les règles, mais *chacun place encore la limite à sa façon*

Le 13 mai 2025, Gérard Depardieu était condamné pour agressions sexuelles à 18 mois de prison avec sursis. L'acteur a ainsi été déclaré coupable pour des gestes commis au préjudice de deux femmes, 4 ans auparavant, sur le tournage du film *Les Volets verts*, de Jean Becker. Le tribunal de Paris déclarait alors qu'il "ne semblait pas avoir appréhendé la notion de consentement".

Huit ans après #MeToo, le constat est sans appel : un homme qui a des propos ou des gestes déplacés doit rendre des comptes à la Justice. **Une semaine avant la condamnation de Gérard Depardieu, les Français estimaient à l'unanimité (96%) que l'acteur de 76 ans devait être jugé comme n'importe quel autre justiciable**[7]. Le grand public semble intraitable sur la question.

Les violences sexistes et sexuelles sont multiples et ne se limitent pas à l'affaire Depardieu[8]. Elles recouvrent aussi bien les outrages sexistes et sexuels, que le harcèlement sexuel ou encore le viol. Concrètement, toutes les "situations dans lesquelles une personne impose à autrui un ou des comportements, un ou des propos (oral ou écrit) à caractère sexuel ou sexiste" peuvent être qualifiées de VSS.

S'ils ne se veulent pas forcément experts du sujet, les Français semblent de mieux en mieux maîtriser le sujet : 67% estiment que dans le cadre des relations hommes femmes, un comportement devient inacceptable dès lors qu'il provoque un malaise ou un inconfort chez la personne concernée (35%) ou qu'il y a un déséquilibre ou un abus de pouvoir, même sans violence physique (32%)[9]. On note peu de différences entre les réponses des hommes et des femmes, hormis une meilleure connaissance chez les jeunes femmes (76%).

La compréhension semble claire. Pourtant, si les deux tiers des Français conçoivent bien ce que recouvrent les violences sexistes et sexuelles, cela signifie que pour 33%, le flou demeure. **Trois Français sur dix persistent en effet à adopter une lecture plus restrictive ou interprétative des violences sexistes et sexuelles** :

- 12% des Français estiment que seule une intention de nuire ou d'imposer quelque chose permet de qualifier un comportement de déplacé ou inacceptable ;
- 5% considèrent que seule une infraction à la loi conditionne l'acceptabilité d'un geste ou propos ;
- 10% enfin jugent que "cela dépend du contexte", et 6% reconnaissent ne pas savoir.

[7] Etude OpinionWay menée auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus en mai 2025.

[8] Une victime a décrit, lors de l'audience, fin mars, que le comédien, alors qu'il était assis, l'avait invitée à s'approcher puis l'avait coincée avec ses jambes avant de lui "malaxer" les fesses, le pubis et la poitrine. Une autre victime, avait pour sa part évoqué trois épisodes de main sur les fesses et la poitrine.

[9] Enquête OpinionWay auprès d'un échantillon de 1000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus menée en Octobre 2025. Les autres chiffres sans source mentionnée en note de bas de page sont issus de cette enquête, la plus récente citée dans le cadre de cet article.

Ces nuances montrent que si la norme morale est comprise, elle reste parfois perçue comme subjective. En d'autres termes, les Français s'accordent sur le fait qu'il y a des limites à ne pas franchir, mais chacun trace encore sa propre ligne.

L'appréciation individuelle prend alors le pas sur le cadre collectif, a fortiori lorsqu'on connaît la personne qui dépasserait ces limites.

Loyauté affective : comprendre sans condamner, au risque de tout excuser

Les Français affichent des principes solides... tant qu'ils ne sont pas directement impliqués. Pour la plupart d'entre eux, ils décrivent un entourage irréprochable. 83% déclarent n'avoir aucun proche dont le comportement envers les femmes soit problématique. Parmi eux, 67% affirment n'avoir jamais eu dans leur entourage de personnes agissant ainsi et 16% auraient aujourd'hui coupé les ponts avec ces derniers. Ils ne seraient donc, pour la plupart, pas concernés. Mais si tel était le cas, **la majorité des Français comprendrait qu'on puisse cesser toute relation avec un proche dont le comportement envers les femmes les mettrait mal à l'aise (80%)**. Ainsi le principe moral fait consensus et sa mise en pratique ne serait pas loin d'être exemplaire.

Cependant, dès lors que le contexte induit des circonstances qui peuvent être perçues comme atténuantes, les réponses deviennent moins assertives. Et l'application de ses valeurs se heurte à la fidélité aux proches pour quatre Français sur dix : les amitiés de longue date ou l'absence de violence physique servent souvent de filtres.

- **37% estiment qu'on ne tire pas un trait sur des années d'amitié pour des comportements déplacés** (45% des hommes, 52% des hommes de moins de 35 ans) ;
- **40% comprennent qu'on puisse rester ami avec quelqu'un qu'on sait "limite", mais jugé incapable de violence physique** (47% des hommes de moins de 35 ans) ;
- **29% des jeunes hommes considèrent que tant qu'un homme n'est pas violent physiquement, avec une femme, on ne peut pas dire qu'un geste déplacé soit vraiment grave.**

Ces réponses traduisent une forme de bienveillance sélective, une logique du "pas parfait, mais pas dangereux non plus".

Et intervenir soi-même, oser exprimer son désaccord reste loin d'être un réflexe : 39% estiment que, dans leur entourage, recadrer un ami serait perçu comme un acte courageux.

Mais, à l'inverse, pour 61% des Français, briser l'omerta ne va pas de soi : de la réaction excessive jusqu'à la trahison, 17% y voient un acte déloyal. Pour 30% des Français, la gravité des faits détermine la réaction : ce nivellement des violences conduit à relativiser des comportements sexistes "pas si graves" en l'absence de violence physique manifeste. Cette hiérarchie implicite pousse de nombreux Français à ne pas intervenir et à maintenir le statu quo vis-à-vis des proches, fragilisant dès lors la parole des femmes.

Une société encore traversée par le doute : *empathie masculine ou déni collectif ?*

Cette loyauté affective s'inscrit dans un climat plus large de scepticisme à l'égard de la parole des femmes. Si une majorité de Français a intégré les limites en matière de VSS, notamment que le vécu de la victime prime sur l'intention de l'auteur des actes, l'incompréhension demeure pour un tiers.

Dans ce contexte, se pose une question : **quelle légitimité les Français accordent-ils à la parole des femmes qui mettent en cause leurs amis ?**

- **4 Français sur 10 estiment que certaines situations sont "dramatisées par les femmes, alors qu'elles ne sont pas si graves"** (42%, 52% des jeunes hommes) ;
- **6 Français sur 10 considèrent qu'aujourd'hui "on ne peut plus rien dire aux femmes, qu'il faut laisser place à l'humour"** (57%, 66% des hommes).

En 2019[10], un actif sur deux soulignait déjà le "manque d'humour" face aux remarques sexistes dans le cadre professionnel : 47% affirmaient ainsi que dénoncer une blague sexiste au travail était considéré comme un manque d'humour et trois sur dix reconnaissaient avoir préféré ne pas réagir à une blague sexiste pour éviter d'être mal vus de leurs collègues (28%). **62% allaient même jusqu'à dire que l'affaire Weinstein avait ouvert une boîte de Pandore, entraînant des plaintes abusives ou non justifiées de la part de certaines femmes**[11].

On observe ainsi une dénégaration de la parole de victimes, sous prétexte d'une tendance à l'exagération ou d'un humour en panne. Finalement d'une incompréhension de leur part à elles, avant de questionner les comportements qu'elles subissent.

[10] Etude OpinionWay pour ELLE Active - L'égalité femmes-hommes en entreprise après l'affaire Weinstein - Mars 2019.

[11] Suite aux viols, tentatives de viol et/ou agressions sexuelles qu'elles ont subies, seules 6% des femmes victimes déclarent avoir porté plainte.

Source : Enquête "Vécu et ressenti en matière de sécurité" 2023 - SSMSI.

La perception d'une sur-réaction demeure encore aujourd'hui, au point d'alimenter l'idée d'une masculinité en péril, idée en vogue ces derniers temps et notamment défendue par des personnalités médiatiques.

Un homme sur deux a ainsi le sentiment qu'il est "difficile d'être un homme en 2025" (48%). 61% des hommes complètent, trouvant qu'il est "mal vu d'être un homme viril en France aujourd'hui"[12].

Cette défense identitaire traduit une résistance à la remise en question des comportements masculins. Comment imaginer alors condamner un ami, un frère, un collègue quand le problème proviendrait du seuil de tolérance des femmes à l'humour ? D'accusations abusives ? Quand les hommes ne seraient plus acceptés tels qu'ils sont ?

En dépit d'une connaissance des limites théoriques, la reconnaissance d'un problème de société plus large, d'une imprégnation diffuse des codes masculins bute encore sur la mise en cause du collectif masculin lui-même. **En arrière-plan se glisse l'argument "not all men"** — cette assertion selon laquelle "tous les hommes ne sont pas concernés" (voir encadré ci-dessous) — qui fonctionne comme un verrou symbolique : il reconnaît que des violences existent, mais exclut l'interlocuteur de toute responsabilité ou solidarité. Ainsi, **40% des hommes considèrent que les comportements déplacés sont des faits isolés.** Seulement 19% y voient un problème collectif lié à la culture masculine.

Le hashtag **#NotAllMen**, apparu sur les réseaux sociaux au début des années 2010, vise à signifier, pour ceux qui l'emploient, que "tous les hommes" ne sont pas concernés par les comportements sexistes dénoncés.

Utilisé notamment après le mouvement **#MeToo**, il traduit une réaction de **défense identitaire** face à une remise en cause jugée injuste de la culture masculine.

Cette posture tend à **interrompre ou détourner les discussions sur les violences sexistes ou sexuelles**, en recentrant le débat sur la défense des hommes plutôt que sur l'expérience des femmes — au risque de **diluer la responsabilité collective**. Ainsi expliqué par le Haut Conseil à l'Egalité, "ce réflexe de déni et de défense est symptomatique d'un processus de déresponsabilisation des auteurs". [13]

En réaction, le hashtag **#YesAllWomen** a émergé en 2014 pour rappeler que, si tous les hommes ne commettent pas de violences, toutes les femmes y sont confrontées d'une manière ou d'une autre.

[12] Etude OpinionWay pour ELLE - Le regard des hommes sur la sexualité et le consentement - 2024

[13] Source : https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce-sexisme_polarisation_etat_des_lieux_sexisme-vf.pdf

Former dès le plus jeune âge : une nécessité pour que le respect du consentement devienne un réflexe

L'éducation apparaît comme un levier central. Si on peut imaginer que ce sujet est davantage traité dans les familles d'aujourd'hui, il demeure limité. **Seul un parent sur quatre ayant des garçons de moins de 18 ans a déjà abordé avec eux le sujet du consentement (27%) ou encore les dangers des violences sexuelles (28%)**[14]. Les chiffres sont logiquement plus faibles quand les enfants sont en bas âge (moins de 20%), mais on observe qu'ils ne varient que très peu entre 7 et 14 ans (entre 27% et 32%), âge pourtant fondateur en matière d'intégration des valeurs et comportements liés à la sexualité[15]. Le dialogue sur le sujet progresse à partir de l'adolescence, mais demeure toujours minoritaire : 40% ont parlé à leurs fils de 15-17 ans du consentement et 41% des violences sexuelles.

Les conceptions des jeunes Français en matière d'amour et de sexualité s'en ressentent[16] : 40% des garçons de 16-20 ans estiment que "si on commence un acte sexuel, on doit aller jusqu'au bout, ça ne se fait pas d'arrêter en plein milieu". 38% d'entre eux considèrent que la façon de se coiffer ou de s'habiller de l'autre, le fait qu'il/elle l'invite à un date ou à regarder Netflix ensemble sont autant de messages signifiant une envie de relations sexuelles. **29% des garçons de 16-20 ans considèrent que dans une relation sexuelle les filles peuvent aimer être forcées.**

Dans le même temps, **36% des filles du même âge trouvent difficile de dire "non" à une relation sexuelle dont elles n'ont finalement pas envie.** Dans le top 3 des sujets qu'elles auraient aimé voir aborder dans les séances d'éducation à la vie affective relationnelle et sexuelle qu'elles (n')ont (pas) eues[17] à l'école, figurent : le respect filles/garçons, les préjugés sexistes et sexuels (51%), le consentement (46%) et les agressions et violences sexuelles (46%), avec la santé sexuelle (50%) et les infections sexuellement transmissibles (46% - première attente des garçons, à 34%).

[14] [Etude OpinionWay pour La Maison des Femmes 2022](#)

[15] 86% des garçons de 16-20 ans déclarent avoir déjà été exposés à des images pornographiques, dont 62% qui en consomment régulièrement. L'âge moyen de la première exposition est de 14 ans, mais plus de la moitié (54%) y a été exposée pour la première fois, avant 14 ans - Source : [Etude OpinionWay pour Apprentis d'Auteuil - 2023](#)

[16] [Etude OpinionWay pour Apprentis d'Auteuil - 2023](#)

[17] En moyenne, les 16-20 ans déclarent avoir eu 3 séances sur toute leur scolarité, au lieu de 3 séances par an. Source : [Etude OpinionWay pour Apprentis d'Auteuil - 2023](#)

En synthèse...

Un an après le procès Pélicot, tout juste un homme sur deux jugeait important que les hommes réfléchissent à leur rapport à la sexualité et au consentement^[18]. La compréhension progresse, mais la réflexion individuelle n'est pas systématique.

Les Français connaissent désormais les repères attendus : ils savent ce qu'implique le consentement, identifient les comportements déplacés et perçoivent la gravité des violences sexistes et sexuelles. Pourtant, l'application de ces principes reste sélective. Dès que la situation touche un proche, le jugement se trouble : la loyauté, l'affection ou la peur de la rupture brouillent les repères.

Ajoutons que l'absence de questionnement personnel en amont favorise une forme de tolérance. Faute d'une réflexion préalable sur la manière de réagir, les situations concrètes se traitent trop souvent à chaud : l'indulgence, la minimisation ou le silence deviennent des réponses par défaut.

Ces réactions ne résultent pas d'une méconnaissance, mais d'une difficulté à relier la norme collective à la sphère intime. Les Français reconnaissent les dérives, mais s'en sentent rarement comptables : 40% des hommes considèrent que les comportements déplacés sont des faits isolés, et non le produit d'une culture plus large.

Enfin, la transmission de ces repères aux plus jeunes reste inégale. Le dialogue autour du consentement, du respect et des stéréotypes dans l'éducation sont autant de sujets qui apparaissent peu investis, ne permettant pas aux générations à venir d'éviter la reproduction des mêmes tolérances implicites.

Ainsi, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ne se joue plus seulement dans les tribunaux ou les lois, mais dans la capacité de chacun à faire coïncider ses valeurs publiques et ses réactions privées.

[18] 59% des hommes ayant entendu parler du procès de Dominique Pélicot, soit 54% des hommes dans leur ensemble - Source : [Etude OpinionWay pour ELLE - Le regard des hommes sur la sexualité et le consentement - 2024](#)

5 chiffres clés à retenir

67% des Français estiment qu'un comportement devient inacceptable dès qu'il provoque un malaise ou un déséquilibre de pouvoir... mais 33% restent dans le flou.

37% jugent qu'on ne coupe pas des années d'amitié pour des comportements déplacés ; 40% comprennent qu'on reste ami avec un homme "limite", tant qu'il n'est pas violent physiquement.

42% estiment que certaines situations sont "dramatisées par les femmes" ; 57% "qu'on ne peut plus rien dire aux femmes".

40% des hommes considèrent que les comportements déplacés sont des faits isolés.

27% des parents de garçons ont abordé avec eux la notion de consentement.

par Eléonore Quarré
Responsable des études Société- Pôle opinion

Les études mentionnées dans cette analyse sont les suivantes.
Elles sont citées pour chaque chiffre issu de l'enquête dont il est tiré :

- [Etude OpinionWay pour ELLE Active – L'égalité femmes-hommes en entreprise après l'affaire Weinstein – Mars 2019](#)
- [Etude OpinionWay pour La Maison des Femmes 2022 :](#)
- [Etude OpinionWay pour Apprentis d'Auteuil – 2023](#)
- [Etude OpinionWay pour ELLE – Le regard des hommes sur la sexualité et le consentement – 2024](#)
- Etude OpinionWay – mai 2025
- Les chiffres ne disposant pas de note de bas de page sont issus de l'enquête OpinionWay menée en octobre 2025.

Précédents numéros

[OPINIONEYE #34 – François Bayrou ou la recherche infructueuse du soutien de l'opinion](#)

[OPINION'EYE #33 – L'impact du procès des assistants parlementaires du Front national sur l'opinion publique](#)

[OPINION'EYE #32 – Le profil des candidats aux élections législatives 2024](#)

[OPINION'EYE #30 – Les maires, des élus comme les autres](#)

[OPINION'EYE #29 – Les Français et les fermetures d'enseignes](#)

[**TOUS LES OPINIONEYE**](#)



A propos du groupe *OpinionWay*

Fondé en 2000, pionnier de la digitalisation des études, OpinionWay a été précurseur dans le renouvellement des pratiques de la profession des études marketing et d'opinion.

Reflète de notre engagement profond envers un avenir durable et responsable, nous sommes depuis janvier 2025 "[Entreprise à mission](#)" avec pour ambition de "Conjuguer l'humain et l'innovation pour accompagner marques et organisations dans leurs prises de décisions vers un futur souhaitable". Une mission qui se traduit par trois objectifs statutaires essentiels : éclairer nos clients sur les enjeux de développement durable et sociétaux, cultiver les liens, l'agilité et l'enthousiasme au sein de notre entreprise, et questionner en continu la pertinence de nos approches.

Nous intervenons sur les cinq continents depuis nos implantations en France (Paris, Bordeaux), en [Afrique](#) (Casablanca, Abidjan), en [Europe de l'Est](#) (Varsovie), en Chine (Shanghai) et en Europe avec notre filiale pan-européenne [Polling Europe](#) (Bruxelles).

Membre actif d'Esomar, nous sommes certifiés ISO 20252 depuis 2009 par l'AFNOR.

www.opinion-way.com

opinionway